

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 27 Janvier

## LES CLASSES RICHES

L'Europe traverse une période d'agitation qui présenterait le plus grand intérêt pour un spectateur impartial et désintéressé. L'empereur d'Allemagne éprouve de terribles difficultés à se faire obéir par un Reichstad et par un peuple décidément indociles. Les nations si diverses de langues, de mœurs et de races qui composent l'empire des Habsbourg font de plus en plus mauvais ménage. Les bombes anarchistes troublent la quiétude méridionale des Espagnols. Quant aux Italiens, il faut croire qu'ils ne pourront recouvrer leur tranquillité que, lorsque divisés en deux partis armés l'un contre l'autre, ils se seront mutuellement détruits. Enfin, en France et partout, l'agitation socialiste fait les plus grands progrès; et ses prophètes nous annoncent bruyamment les terribles bouleversements qui doivent précéder l'arrivée de l'âge d'or sur la terre. Quand nous nous serons tous mutuellement égorgés, quand on aura suffisamment détruit et brûlé, les mortels, heureux survivants de ces massacres, verront l'extinction du paupérisme, la disparition des paresseux et des coquins, et l'avènement d'une ère définitive de fraternité et d'amour.

Et pendant que ces prophètes, dont nous devons croire quelques-uns sincères, répandent par le pays leurs théories aussi généreuses et poétiques qu'absurdes, et bercent à leur tour l'âme humaine d'une nouvelle chanson, il se produit dans l'ordre économique une série de phénomènes qui marquent l'évolution matérielle qui emporte le monde. Les classes opulentes et supérieures, le groupe social longtemps privilégié voit décroître progressivement son influence et sa fortune. Les déclamations des chefs du quatrième état, leurs attaques et leurs calomnies ne sont pour rien dans cette chute occasionnée par des causes plus générales et plus puis-

santes.

Il y a en France et en Europe une augmentation générale de la production, une augmentation générale de la richesse; et dans cette double croissance, il y a diminution de la part des classes élevées, plus occupées à jouir de l'acquis, qu'à féconder ce qu'elles ont reçu.

Les cours des valeurs mobilières, rentes, obligations et actions de chemins de fer et d'institutions de crédit, se sont considérablement élevés sans que les dividendes aient subi une augmentation proportionnelle. La récente conversion du 4 1/2 appelle l'attention sur cette baisse des intérêts.

Et, pendant que d'un côté l'intérêt du capital subit une diminution chaque jour plus grande, la somme même des capitaux appartenant aux classes dites privilégiées décroît dans une proportion non moins grande.

Cette diminution ressort très nettement du tableau des successions et des donations pendant les quinze dernières années, de 1875 à 1891. C'est surtout sur le chapitre des donations que l'on remarque cette déchéance que M. Leroy Beaulieu fait ressortir dans *l'Economiste*. Les donations sont en grande partie les dots des jeunes époux consignées dans les contrats de mariage. Là, il n'y a pas à craindre de diminution fictive, l'intérêt de tous étant que l'apport soit exactement précisé. D'un autre côté, parmi les successions, y il en a un grand nombre de très petites afférentes à la classe des ouvriers et surtout des paysans; au contraire, les dots constatées par contrat de mariage sont surtout en usage dans la bourgeoisie et la classe riche. Or, en 1880, le total des dots a été de 1 milliard 117 millions; en 1891, il n'a été que de 937 millions, soit une diminution de près de 200 millions en dix ans. Et, si l'on considère la diminution du taux de l'intérêt, et qu'une dot de 300,000 francs ne représente guère que le revenu d'une dot de 220,000 en 1876, on verra de combien a diminué la fortune de la bourgeoisie. Enfin,

on doit remarquer que cette diminution ne porte pas seulement sur les valeurs mobilières; la valeur et le revenu des immeubles ont baissé d'une façon générale dans une proportion encore plus grande. Dans bien des parties de la France, les prix des fermages ont subi une dépression énorme; et parfois même les propriétaires ne peuvent trouver des fermiers à la seule condition de payer l'impôt.

Et il ne faut pas croire que l'augmentation fabuleuse des dépôts dans les caisses d'épargne vienne contredire nos constatations. Ces dépôts proviennent pour la plus grande partie de classes vivant de traitements et de salaires. On y compte en 1890 1,899,067, soit 2 millions de déposants ouvriers, contre 147,302 rentiers. Et dans ce nombre si minime de rentiers, combien n'entre-t-il pas de bien modestes capitalistes.

D'ailleurs, ne pas augmenter quant tout grandit autour de nous, n'est-ce pas décroître, et n'est-ce pas décroître surtout que ne pas augmenter sa richesse quand le revenu s'amointrit chaque jour?

Cette déchéance de la bourgeoisie s'accomplit peu à peu, alors que la situation de la classe ouvrière s'améliore dans les mêmes proportions, quoi qu'en disent les criailleries des socialistes. Puisque la richesse publique augmente, et que la fortune d'une classe sociale diminue, — et on pourrait l'établir encore par une foule d'autres faits, si on ne craignait de fatiguer l'attention du lecteur, — il faut nécessairement que le bien-être et la richesse des autres classes croissent dans une proportion égale. Et cela aussi pourrait être établi sur des chiffres officiels.

Il se produit donc une lente évolution sociale, un déplacement de richesse. Et ne serait-il pas facile de démontrer qu'il se produit parallèlement un déplacement d'énergie, et que si la valeur intellectuelle des classes dites dirigeantes ne s'abaisse pas, elle augmente incontestablement dans des classes inférieures.

ce, il pouvait invoquer de nombreuses circonstances atténuantes. De plus, l'accusation contre sir Etouard...

Le président résuma les débats avec une haute impartialité et le jury se retira dans la salle des délibérations.

Il eût été curieux d'examiner en ce moment le visage des personnes intéressées aux débats. Pierre Kervigan cachait dans ses mains son visage inondé de larmes. Oh! comme il se maudissait d'avoir douté de la sainte créature qui était sa femme.

Chacune des paroles du marquis était entrée comme un glaive dans son cœur. C'était pour lui que Gertrude se mourait de douleur! pour lui que le visage jadis beau et rayonnant de la jeune femme était pâle et amaigri; pour lui, enfin, que le médecin l'avait condamnée à mourir de faim!

Et, plutôt que d'accepter un amour amoindri par le soupçon, elle avait préféré endurer ces douleurs cruelles! Oh! oui, il se maudissait... S'il eût osé, il se serait précipité vers elle pour la serrer dans ses bras, mais il fallait attendre que tous fussent partis! Car il ne doutait plus! Il était convaincu, comme la foule entière d'ailleurs, comme chacune des personnes qui étaient là, depuis la première jusqu'à la dernière...

Liane elle-même était une preuve vivante de l'impression générale ressentie par le public; il n'y avait qu'à regarder son visage livide pour se rendre compte de toute la haine qui bouillonnait dans son cœur.

Quant à Gertrude, une joie ineffable remplissait son âme. Comme elle était loin des impressions

Nous étudierons prochainement les raisons de cet indiscutable phénomène économique.

D<sup>r</sup> HERBEAU.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 25 janvier 1894

On prend en considération une proposition de M. Naquet, tendant à assimiler les enfants naturels aux enfants légitimes, au point de vue successoral.

### Interpellation de M. Georges Graux

M. Georges Graux interpelle le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour faciliter le développement de la production des charbonnages français et pour obliger les services publics, et particulièrement les compagnies de chemins de fer, à diminuer leur consommation de combustibles étrangers.

M. de Ramel, député du Gard, présente ensuite quelques observations, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en charbon français de la guerre et de la marine.

M. Maruéjols, qui parle ensuite, dit qu'il a le devoir d'intervenir au nom du bassin houiller de l'Aveyron, beaucoup moins prospère, hélas! que ceux du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Jonnart, ministre des travaux publics, reconnaît l'intérêt de la plupart des questions soulevées par M. Graux. Il fait toutefois observer que, si la production nationale du charbon augmente tous les jours, elle ne suffit pas encore à faire face aux besoins de la consommation. On ne peut donc songer à supprimer l'importation étrangère, mais il faut essayer de la diminuer. A cette diminution, l'abaissement des prix de transport de charbon aidera certainement. On est déjà entré dans cette voie d'ailleurs, et il n'y a qu'à continuer. Les tarifs de pénétration abusifs ont aussi disparu. Le Gouvernement n'est donc pas resté les bras croisés.

M. le général Mercier conclut en déclarant que l'administration de la guerre est bien décidée à tenir compte, pour les fournitures de charbons, de ce qui est le vœu du Parlement. (Approbation.)

L'ordre du jour de M. Pelletan est ainsi conçu: « La Chambre invite M. le ministre des travaux publics à faire adopter par les grandes compagnies, pour les houilles comme pour les engrais, un tarif égal et conforme aux intérêts du pays. »

M. Casimir Périer, président du conseil, vient alors redire que le gouvernement ne peut pas

extérieures. Les spectateurs avaient beau se hisser sur les bancs pour la voir, elle ne s'apercevait de rien. Elle trouvait moyen de s'isoler absolument au milieu de cette foule. Son unique pensée allait à Pierre. Il la croirait, à cette heure, il ne douterait plus d'elle. Ils recommenceraient tous les deux cette vie d'amour qu'ils avaient menée si longtemps.

Si maintenant nous voulons être un bon et véridique peintre de mœurs, nous reporterons nos yeux sur le petit groupe composé par les amis de Mascaret. A vrai dire, ils avaient la tête un peu basse, Ernest Garot, pourtant gardait assez bien son sang-froid, ce qui lui permit de formuler cette pensée.

— J'avais toujours dit que Mascaret était un canaille.

Chamoiseau se frottait l'oreille et l'invité prudent ajoutait:

— Cela nous apprendra à être très soigneux dans le choix de nos relations... Soyons prudents.

Il n'y avait pas jusqu'à l'ancienne amie de Mascaret, et sa compagne, qui n'abandonnassent entièrement leur amphitryon déunt. Pour l'heure, elles n'avaient d'yeux que pour Mme Aubry-Morange dont la toilette baroque et les mines très-amusantes les stupéfiaient. Pauvre Mme Aubry-Morange! les phases dramatiques par lesquelles elle avait successivement passé ne laissaient pas de lui avoir coûté cher. Presque personne ne la regardait plus. Aussi dit-elle à l'oreille de sa fille:

— Vois-tu, ce qu'il faut à ce public, ce sont des émotions malsaines. Il ne s'aperçoit même pas

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 85

## La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE TROISIÈME

VIII

LE MÉMOIRE DE L'ACCUSÉ

« J'ajouterai, avant de finir, que le grand enseignement qui ressort de tout ceci est tel, que vous ne voudrez pas lui donner la consécration de votre autorité. Quelles fautes a commises la malheureuse femme que voici? Aucune.

« Elle a été une vaillante fille, une noble créature que n'ont jamais pu vaincre les douleurs de la vie. Elle a lutté énergiquement sans succomber, rien n'a pu l'arrêter dans l'accomplissement de ce qu'elle a cru être son devoir.

« Et cependant elle a été punie comme jamais coupable ne l'a été! Elle a souffert dans son père assassin, dans sa mère tuée! Elle a souffert dans son enfance misérable, dans sa jeunesse calomniée! Elle a souffert dans son honneur de femme qu'on a mis en doute, dans sa tendresse maternelle, puisqu'on lui avait volé son enfant!

« Alors, où est la justice? Alors, où est la vérité, si elle, innocente, loyale et sincère, elle est punie comme si elle était fautive, mensongère et

comparable? Ce serait donc vrai que les crimes du père retomberaient sur ceux qui sortent de lui? Il dépend de vous de repousser ou d'admettre cette odieuse théorie! Il dépend de vous que le bien soit puni et le mal récompensé! Quant à moi, je n'ai plus rien à ajouter; j'ai dit pour ma défense tout ce que j'avais à dire. Prononcez! mais n'oubliez pas que je ne veux que deux choses: ou la vie pour ma fille, ou l'échafaud pour moi!... »

Un vieil avocat, qui a, dans le cours d'une carrière de cinquante ans, assisté à bien des procès célèbres, nous a dit que jamais il n'avait vu une émotion pareille à celle du jury et du public, quand M. de Courrance se rassit après avoir prononcé son plaidoyer. Ce discours éloquent, moins par l'expression que par la pensée, cette situation éminemment dramatique de ce père défendant non sa tête mais la vie de sa fille, avait saisi tout le monde.

Jamais discours de grand avocat ne produisit un effet comparable à celui de ce plaidoyer brutal et incorrect. Le procureur de la République n'essaya même pas de disputer à M. de Courrance son vrai nom. Il était bien établi pour tout le monde, que Mortimer et le marquis ne faisaient qu'un.

Sulement, l'avocat du gouvernement n'avait pas le droit d'abandonner l'accusation par ce fait même que l'identité de l'accusé était autre qu'on l'avait cru. Il n'en restait pas moins acquis qu'un meurtre avait été commis; ce meurtre existait encore. M. de Courrance l'avouait. Il devait être puni. Le procureur de la République n'eût garde de demander une peine très élevée. Non. Etant admis que Mortimer était M. de Courran-



prendre l'engagement contenu dans l'ordre jour Pelletan (Exclamations).  
Le vote s'ouvre au milieu d'une certaine agitation. L'ordre du jour de M. Pelletan est repoussé par 301 voix contre 208.  
L'ordre du jour Félix Faure-Jumel est ensuite voté par 393 voix contre 3.

L'extrême gauche s'est abstenue dans ce scrutin.

On vote ensuite, après quelques observations de M. Deloncle, un projet relatif à la prorogation de cinq ans du régime relatif à l'administration de la justice en Algérie.

L'interpellation de M. Lockroy, sur la marine, est fixée à mardi prochain.

On fixe ensuite à jeudi une autre interpellation de M. Faberot sur le maintien de la fermeture de la Bourse du travail.

Enfin, une troisième interpellation de M. Emile Brousse sur les fraudes et les falsifications dans la vente des vins se verra assigner un peu plus tard le jour de sa discussion.

La Chambre adopte encore une motion de M. Dupuy-Dutemps, tendant à renvoyer à une commission de 22 membres les lois sur la réforme judiciaire.

**INFORMATIONS**

**La commission des douanes**

Un long échange de vues a eu lieu jeudi à la commission des douanes sur les propositions ayant pour objet d'élever de 5 fr. à 7 fr. et même à 8 fr. les droits établis sur les blés étrangers.

Avant de statuer sur ces propositions dont le principe paraît d'ailleurs admis, la commission a décidé d'entendre le gouvernement sur la question agricole.

**L'assurance pour les Sapeurs-Pompier**

Un certain nombre de députés viennent de poser une proposition de loi ayant pour objet la création de caisses départementales d'assurances pour les sapeurs-pompier.

Ces caisses seraient alimentées par des dons et des subventions volontaires et par le produit d'une taxe spéciale calculée sur le total des primes touchées annuellement dans le département par les compagnies d'assurances.

**Prise de Tombouctou**

Un de nos confrères du matin a publié jeudi une dépêche de Saint-Louis, annonçant qu'une colonne française, commandée par le colonel Bonnier, était entrée à Tombouctou sans coup férir.

Le sous-secrétaire d'Etat aux colonies a déclaré au conseil des ministres que cette nouvelle n'était confirmée par aucun télégramme officiel.

Il a ajouté que les derniers renseignements reçus du colonel Bonnier remontaient à un mois et qu'à cette date nos troupes opéraient dans une région assez éloignée de Tombouctou.

**Détachement français détruit au Soudan**

A la date du 28 décembre, le détachement de la flotille presque, exclusivement composée d'indigènes, avait été atteint dans la plaine de Kabara par les Touaregs et détruit. Nous avons pris quelques pirogues en route. Aucune complication nouvelle à craindre.

de « notre cachet. »

La foule causait, criait, piaillait, mangeait des oranges, quand la porte de la salle des délibérations se rouvrit : le jury allait reparaitre. C'était le dénouement du drame qui approchait. Aussi, et comme instantanément, un profond silence s'établit. C'est que rien n'est plus imposant que cette rentrée des gens qui tiennent une tête entre leurs mains. De leur verdict dépend la vie ou la mort. Le chef du jury resta debout et, la main sur la poitrine, il prononça les paroles sacramentelles : « Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la réponse du jury est : NON, L'ACCUSÉ N'EST PAS COUPABLE. »

Sans une sévère admonestation du président, des braves auraient éclaté.

Il restait encore une formalité à remplir. Le président des assises ordonna qu'on fit reparaitre M. de Courrance, et le greffier lut au marquis la réponse du jury qui le concernait seul, puisque, ainsi que nous le savons, l'accusation contre sir Edouard était abandonnée.

En conséquence, le président ordonna que le prisonnier fut immédiatement remis en liberté.

Nous renonçons à peindre la joie de ces êtres si malheureux jusqu'alors, et qui avaient le droit de croire enfin que leur mauvaise destinée était lasse. Le rapprochement du mari et de la femme eut lieu au Palais de Justice, dans une salle où ils étaient seuls, à l'abri des curieux. Pierre et son frère Jean étaient un peu craintifs. Leurs soupçons contre cette loyale créature avaient été non seulement une injustice cruelle, mais encore une ignominie.

**Rejet du pourvoi de Vaillant**

La cour de cassation a examiné, jendi, le pourvoi formé par l'anarchiste Vaillant contre l'arrêt de la cour d'assises de la Seine du 10 janvier dernier le condamnant à la peine de mort.  
Elle a purement et simplement rejeté le pourvoi de Vaillant.

**Guillaume et Bismarck**

Berlin, 24 janvier.

Les bruits sont contradictoires au sujet de la date de l'arrivée du prince de Bismarck; on assure cependant que, cédant aux instances de l'empereur, le prince quittera Friedrichsruhe vendredi prochain à neuf heures du matin pour arriver à Berlin vers midi. Mais jusqu'au dernier moment, le voyage de M. de Bismarck reste subordonné à l'autorisation de son médecin, le docteur Schweninger.

Dans sa première lettre, Guillaume II disait qu'il déplorait vivement de ne pas voir parmi les personnes qui lui apportent leurs félicitations à l'occasion de sa naissance et de son vingt-cinquième jubilé militaire celui qui, sous le règne de son grand-père, a contribué plus que tout autre à aiguïser l'épée de l'Allemagne et de la Prusse.

Sur la réponse affirmative du prince de Bismarck, l'empereur lui a écrit à nouveau pour lui dire qu'il était heureux de sa prochaine visite, ainsi que de le recevoir dans son palais.

Le voyage de l'ex-chaucelien à Berlin donnera lieu à de grandes manifestations.

Berlin, 25 janvier.

La réconciliation entre l'empereur et le prince de Bismarck n'est pas sans créer certaines appréhensions dans le personnel politique.

C'est ainsi qu'on prête à M. Miquel les propos suivants, qui témoignent évidemment d'un certain mauvais humeur :

« Si Bismarck avait soixante ans, ni M. Caprivi ni moi nous ne supporterions les manœuvres de l'empereur qui veut, à tout prix, le ramener près de lui. »

« Mais il en a tout à l'heure quatre-vingts. Il a passé l'âge de régner. Il ne s'agit, en somme, que d'un sacrifice d'amour-propre pour M. de Caprivi, qui en a vu bien d'autres. »

« En réalité, la situation est impossible. On ne sait comment sortir de cette réforme financière qui change la majorité d'un jour à l'autre. »

« Il faut marcher avec la droite aujourd'hui et avec les socialistes demain. »

« Il n'y a plus de gouvernement, ni au Reichstag, ni au Parlement, ni avec l'empereur qui ne s'occupe que de Bagas. »

« Quand on verra l'empereur et Bismarck s'embrasser, la moitié du pays et tout le groupe national libéral voudront ce qu'on voudra. »

« Bismarck ne sera plus encombrant, étant donné son âge. Mais il nous rendra le meilleur des services. Il le sait et se laisse prier en conséquence. Mais le difficile était de faire marcher l'empereur, qui a dû se mettre à genoux trois ou quatre fois. »

**Nouvel explosif**

Mercredi ont été faites, dans une carrière de pierre des environs d'Argenteuil, d'intéressantes expériences sur un nouvel explosif, découvert par l'abbé Schenebelin et par son frère G. Schenebelin, officier d'artillerie. Cet explosif est breveté sous le nom de schenebelite. Il présente sur la dynamite et sur les autres explosifs de guerre ou

— M. pardonneras-tu jamais ? murmura le peintre.

Elle l'attira doucement à elle, et avec une indicible tendresse :

— Je t'aime, dit-elle.

Mais elle pâlit, la joie l'étouffait; la toux sèche qui ne la quittait pas, se fit entendre, plus implacable que jamais.

IX

**TO BE OR NOT TO BE**

Un mois s'était écoulé.

Vous rappelez-vous qu'une fois déjà nous avons pris ce chemin pour suivre Pierre et sa femme à Arcachon ? C'est en effet à Arcachon que Gertrude et son mari sont venus, dès le printemps, c'est-à-dire quelques jours après l'acquiescement du marquis de Courrance, prononcé par le jury de l'Oise.

Ces êtres réunis après tant de secousse, après des épreuves de toutes sortes et si courageusement supportées, avaient voulu se soustraire à la curiosité générale, excitée par leurs malheurs. Evidemment, il y avait beaucoup de sympathie dans cette curiosité. Les journaux avaient raconté les détails des débats, depuis le premier jour jusqu'au dernier, et tout, là-dans, excitait l'intérêt du public, qui assistait à un drame réel, bien plus corsé que tous les drames des théâtres.

Donc on s'était trouvé d'accord pour quitter Paris.

Irait-on à la Ravinière ou bien dans une propriété que M. de Courrance voulait acquérir ? On hésitait, quand un matin, au déjeuner, Ger-

trude qui venait de faire plusieurs courses en voiture, dit :

— Je demande qu'on choisisse Arcachon. — Pourquoi ? Elle rougit un peu : — Mon Dieu ! répliqua la jeune femme en souriant, admettez que ce soit une fantaisie de convalescente.

Il n'y avait rien à objecter. Seulement Pierre ne laissa pas d'être étonné. Elle voulait aller à Arcachon comme si là de mauvais et tristes souvenirs ne viendraient pas la tourmenter à chaque instant.

— Gertrude aime beaucoup la mer, observa le marquis.

— Voilà ce qui vous trompe, répliqua-t-elle avec enjouement. Si cela vous convient à tous, je désire que nous habitions dans la ville d'hiver. J'aime ces grands pins ; j'imagine que les senteurs balsamiques me seront délicieuses.

Quand elle fut seule, Gertrude prit une feuille de papier à lettre et écrivit ces simples mots : « J'ai fait ce que vous voulez. Nous allons à Arcachon, ville d'hiver. » Puis, dans la journée, elle trouva le moyen de sortir seule, et alla jeter mystérieusement la lettre dans une boîte.

Donc voici pourquoi, un mois après le procès, nous les voyons installés en pleine ville d'hiver, au milieu des pins. C'est un peu le rendez-vous des malades de la poitrine. Nos amis habitent une grande villa perdue dans un massif de fleurs. C'est M. de Courrance qui l'a choisie lui-même. Il a voulu partir un jour avant tout le monde afin d'organiser à sa fille bien-aimée une installation confortable.

— En face d'eux, à l'autre extrémité du jardin, s'élève un chalet... Une immense cage à serins occupe le devant. Des serins. Vous devinez ce qu'est là que le colonel et sa femme habitent.

O puissance de l'habitude ! De jour où Gertrude n'a plus eu besoin de lui, le noble soldat est redevenu le vieillard maniaque d'autrefois. Il ne repartie jamais de ce qui s'est passé. Et pour ce faire, il emploie un euphémisme excellent. Il dit : « avant les événements ». Le serin rouge est de nouveau à la mode. Mais avant de recommencer les recherches, il faut réparer de grandes pertes, hélas ! Vous comprenez que si un éleveur de serins se met à s'occuper des choses humaines, il s'en perd. Comment surveillera-t-il ses clients ? A son retour à la Ravinière, le colonel avait assisté à de grands désastres. Une partie de son armée emplumée s'était envolée. L'alature non soignée est terrible.

— Voyez-vous, marquis, disait le colonel ce matin-là, je vais tenter une épreuve que personne n'a jamais essayée. Avant les événements, j'avais obtenu une espèce de serin rouge mal réussi. Aujourd'hui je ne peux plus me contenter de si peu. Or, voici ce que je vais faire. Vous savez que le serin vert ou mulet est le produit du serin et de la linotte. Bon, je marie un mulet avec un rouge-gorge, j'obtiens le serin rose-pompadour... Vous comprenez ? qui, marié lui-même soit avec un serin fauve ou un venturon vulgaire...

Que faisait Gertrude pendant ce temps-là ?

(A suivre.)

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**BARÈME DE LA CONVERSION**  
4 1/2 en 3 1/2

Les chiffres donnés dans notre dernier numéro n'étant pas exacts, nous les rectifions comme suit :

1 fr. donnera	0.778
2 fr. donneront	1.556
3 —	2.334
4 —	3.112
5 —	3.889
6 —	4.667
7 —	5.445
8 —	6.223
9 —	7.000
10 —	7.778
20 —	15.556
30 —	23.334
40 —	31.112
50 —	38.900
60 —	46.668
70 —	54.450
80 —	62.224
90 —	70.000

**Un remède à la dépopulation**

La Terre de France (Paris, 12, rue des Pyramides) publie une étude très intéressante sur la dépopulation en France et les moyens d'y remédier.

Ces moyens sont de deux sortes : les uns regardent la commune, les autres regardent l'Etat.

L'auteur de l'article, M. Albert Mabile, notaire à Valenciennes, demande comme les Terriéristes, que tout ménage indigent soit gratifié par la commune d'un lopin de terre, en concession incessible, et d'une contenance de vingt ou trente ares. Ce lopin de terre fournirait à tous le jardin et le verger qui assurent le pain quotidien.

Quand une famille aurait plus de deux enfants, elle recevrait de l'Etat une somme de cent à deux cents francs par enfant qui n'aurait pas atteint l'âge de treize ans. Chaque enfant, ainsi élevé, qui deviendrait un homme, rapporterait largement à l'Etat l'intérêt du capital dépensé pour son « élevage. » On fait chaque année de grosses dépenses pour l'élevage des chevaux; pourquoi n'en ferait-on pas un peu pour celui des hommes ?

**La crise agricole et viticole**

Le comité consultatif des chemins de fer a approuvé le tarif réduit de 28 francs que les trois Compagnies d'Orléans, du Midi et du Paris-Lyon ont élaboré pour favoriser l'écoulement des vins du Midi.

**Nos sénateurs**

M. de Verninac a été élu président de la gauche démocratique du Sénat.

**Nos compatriotes**

MM. Cavaignac, député de la Sarthe, et Deloncle, député des Basses-Alpes, ont été nommés par leurs bureaux membres de la commission de l'armée.

M. Deloncle a été élu mercredi un des secrétaires de cette commissions.

**Lycée Gambetta**

M. Le Bret, professeur de philosophie au lycée d'Auch, vient remplacer, à Cahors, M. Pécaut, nommé à Orléans.

**Classe de 1893**

Voici la liste des conscrits de la classe de 1893 :

**Canton de Lalbenque.** — Aujols, 2 conscrits; Bach, 2; Belfort, 10; Belmont, 2; Cieurauc, 5; Cremps, 10; Escamps, 3; Flaujac, 1; Fontanes, 6; Laburgade, 1; Lalbenque, 19; Montdoumerc, 6; Vaylats, 8. Total, 82.

**Canton de Luzech.** — Albas, 6; Anglars-Juillac, 5; Bélaye, 9; Caillac, 4; Cambayrac, 2; Castelfranc, 6; Douelle, 6; Luzech, 12; Parnac, 3; Carnac-Rouffiac, 8; St-Vincent, 11; Sauzet, 3; Villesèque, 13. Total, 89.

**Canton de Catus :** Boissières, 5 conscrits; Calamane, 1; Catus, 9; Crayssac, 6; Francoules, 2; Gigouzac, 4; Les Junies, 4; Labastide-du-Vert, 2; Lherm, 6; Maxou, 6; Mechmont, 4; Montgesty, 11; Nuzéjols, 2; Pontcirq, 1; Saint-Médard, 1; Saint-Denis-Catus, 1. — Total : 65.

**Canton de Saint-Géry :** Berganty, 2; Bouziès, 5; Cours, 10; Crégols, 2; Esclanzels, 6; Saint-Cirq-Lapopie, 8; Saint-Géry, 5; Vers 4. — Total : 42.

**Bourses dans les lycées et collèges**

Par arrêté du 11 janvier courant, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes a décidé que les sessions d'examens pour l'obtention du certificat d'aptitude dans les lycées et collèges s'ouvriraient dans tous les départements :

1° Pour les garçons, le jeudi 5 avril prochain; 2° pour les jeunes filles, le jeudi 12 avril.

Les inscriptions seront reçues à la préfecture, 2° division, du 1° au 24 mars.

**Les droits sur les blés**

La Société nationale d'encouragement à l'agriculture a repoussé à une grande majorité le droit de douane de 10 francs sur les blés et a voté le droit de 8 francs.

**Ecole polytechnique**

M. Levet est nommé rapporteur de la proposition de loi fixant à 17 ans au minimum et 21 ans au maximum l'âge des candidats à l'école polytechnique; le rapport sera déposé samedi sur le bureau de la Chambre et l'urgence demandée.

**Tirage au sort**

Mercredi, à neuf heures du matin et à deux heures du soir, ont eu lieu à la mairie de Cahors, sous la présidence de M. Calès, secrétaire général, les opérations du tirage au sort pour les deux cantons Nord et Sud de Cahors.

Le Canton de Cahors (Nord) avait un contingent de 94 conscrits.

Voici l'ordre de tirage des communes : Larroque-des-Arcs, Mercuès, Cahors, Espère, Lamagdeleine, Pradines et Valroufié.

Le n° 1 a été tiré par le sieur Honoré-Laurent Berte, de Mercuès.



Le n° 94 a été tiré par le sieur Jules Viguière de Pradines.  
 Le Canton de Cahors (Sud) avait un contingent de 82 conscrits. Voici l'ordre de tirage des communes : Arcambal, Trespoux-Rassius, Labastide-Marnhac, Le Montat et Cahors.  
 Le n° 1 a été tiré par le sieur Guillaume Rescoussié, de Cahors.  
 Le n° 82 a été tiré par le sieur Louis Périès, de Cahors.  
 Un conscrit de 35 ans a tiré mercredi. C'est le sieur Jacquetty, Pierre, sujet italien, naturalisé français.  
 Aucun incident à signaler. Beaucoup de gaieté et d'entrain.

**Orphéon de Cahors**

Nous apprenons que M. le maire va convoquer individuellement tous les membres ayant fait partie de cette Société. La première réunion aura lieu mercredi soir à 8 heures, à la mairie.  
 Les jeunes gens désireux de faire partie de cette Société, sont priés de se rendre à cette réunion.

**Ivrognes**

La police a dressé des contraventions, pour ivresse manifeste et tapage injurieux sur la voie publique, contre les nommés :  
 1° Lacaze, Guillaume, âgé de 38 ans, cultivateur, demeurant impasse Dellard-Gallisque, à Cahors ;  
 2° Griffel, Pierre, âgé de 34 ans, demeurant rue St-Barthélemy, à Cahors.

**Tribunal Correctionnel**

Séance du 25 janvier 1894

Le sieur Jean Hermain, âgé de 46 ans, aubergiste à Cahors, comparait sous l'inculpation de braconnage. Le tribunal lui a infligé 15 jours de prison et 50 fr. d'amende.  
 Affaire de Besse dit *Perlinco*, âgé de 55 ans, portefaix à Cahors. — Nos lecteurs connaissent l'affaire : *Perlinco* demandait l'aumône à M. Capmas, et comme celui-ci ne s'exécutait pas assez vite, notre héros usa de menaces et presque de violence. Besse, qui a été condamné un nombre incalculable de fois, est sur le point d'être relégué.  
 C'est surtout sur ce point qu'a appuyé l'excellente plaidoirie de son avocat M<sup>e</sup> Billières fils, qui a éloquemment demandé l'indulgence du tribunal.  
 Celui-ci, devant le repentir du prévenu et l'intercession de sa victime, n'a condamné Besse qu'à 3 mois de prison.  
 — Pélissier, Basile, métayer à Berganty, a volé du tabac et une somme d'argent à une voisine, la femme Julie Valette, épouse Deilles épicière. Il est condamné à 1 mois de prison.  
 — Françoise Lacombe, épouse Teyssède, âgée de 54 ans, domiciliée à Pomarède, a volé quelques choux dans le champ du sieur Cossé-Delecs, boulanger à Frayssinet-le-Gélat. Elle est condamnée à 25 fr. d'amende (loi Bérenger). Défenseur, M<sup>e</sup> Martin.  
 — Sales, Abel, âgé de 28 ans, cultivateur à Cambrayrac, a commis un vol de lapins et de lièvre au préjudice des sieurs Antoine Deilles et Denis Barrière, de Luzech. Le tribunal, vu ses bons antécédents et après une plaidoirie de M<sup>e</sup> Bourdin, l'a condamné à un mois de prison (loi Bérenger).

**Bulletin vinicole**

La température à la fois douce et humide qui se maintient après les froids des premiers jours du mois a amené à sa suite le dégel, c'est-à-dire la neige fondue, la boue et parfois l'inondation. Dans certains vignobles, la terre est détrempée au point qu'il est impossible d'y pénétrer pour effectuer les travaux de la saison. Dans les régions épaisses, il est déjà permis de défoncer la terre et de poursuivre activement la taille.  
 La reprise des affaires ne se fait pas encore sentir. Le calme est toujours la note dominante sur les marchés du Midi, commerçants et viticulteurs continuent à affluer, mais il est moins question d'affaires que la discussion des moyens pour remédier à la mévente des vins. Les réunions se multiplient, des vœux sont émis, des pétitions se couvrent de signatures. On sollicite l'intervention des pouvoirs publics.  
 Un léger mouvement d'affaires poursuit son cours, dans le Bordelais. Il a été alimenté ces derniers jours par d'assez nombreux petits chais du Bas-Médoc, du Blayais et du Bourgeois. Divers crus disséminés sur plusieurs points du territoire sont en outre passés entre les mains du commerce. Dans le vignoble blanc, de bons vins ont également trouvé preneurs. Ce courant modéré ira s'accroissant selon toutes les probabilités, et l'on assistera bientôt à une reprise générale.  
 En outre, on annonce que la mise en bouteille de divers vins, et notamment de 1891, va prendre de l'extension d'ici peu.  
 A Bercy, situation sans changement dans nos entrepôts. Des crus arrivent en assez grande quantité, soit par terre, soit par eau, et nos berges, nos quais sont encombrés, mais les achats sont si faibles que tout reste en place dans les

magasins de consignataires. Ceux qui tentent d'envoyer des vins à la vente sur notre marché ne réussissent guère. Le commerce espère cependant que ce calme ne va pas persister et que la demande ne tardera pas à reprendre.

**La température**

Après plusieurs journées assez douces et trop souvent pluvieuses, le temps s'est mis au beau, et par conséquent au froid. Jeudi le thermomètre était à 1 degré au-dessous de zéro, et il y avait de la gelée blanche.  
 Mais dans la soirée la température s'est radoucie et la neige est tombée abondamment sur Cahors et diverses parties du département, vendredi matin.  
 Cette nuit il a gelé fortement, le temps est très froid.

**Catus**

La belle et très ancienne foire de Catus du 6 février, tombant cette année le jour du Mardi-gras, est avancée et se tiendra dans cette localité le samedi 3 février prochain.

**Leyme**

En remerciement des prompts secours venus de St-Céré, lors du dernier incendie qui a éclaté à l'asile des aliénés de Leyme, M. Miret, directeur de l'établissement, a adressé la somme de 100 francs à M. le Maire de St-Céré.  
 Cette somme, destinée aux pauvres, sera employée en achat de pain qui sera distribué aux indigents par les soins de la commission du Bureau de Bienfaisance.  
 Cette libéralité honore M. Miret.

**CHRONIQUE THÉÂTRALE**

**Patart, Patart et Cie**

Excellente représentation, mardi dernier, au bénéfice de Madame Demanthe-Guyot ; notre délicate étoile s'est montrée, à cette occasion, plus radieuse et plus charmante que jamais ; nous avons retrouvé enfin madame Viannet, tant appréciée du public cadurcien et dont le retour a été fêté par des applaudissements nombreux. La troupe tout entière a voulu concourir au succès d'un spectacle offert au public au bénéfice de sa directrice, aussi n'avons-nous aucune critique à formuler ; *Patart, Patart et Cie* a été lestement et gaiement enlevé.  
 Ajoutons enfin qu'à son entrée en scène, plusieurs bouquets ont été offerts à Mme Guyot au milieu des bravos de l'auditoire. Inutile de dire que nous nous associons complètement à ces manifestations sympathiques et bien méritées.  
 M. HEYC.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Direction J.-P. GUYOT

Mardi 30 janvier 1894

Représentation de famille à prix réduits

**LE GRAND MOGOL**

Opérette en 3 actes et 4 tableaux, mus. d'Adran  
 Prix des places. — Loges de face 3 fr. ; Loges de côté 2 fr. 50 ; Baignoires 2 fr. 50 ; Premières 1 fr. 50 ; Parquet 1 fr. 25 ; Parterre 1 fr. ; Secondes 0 fr. 50.

**PROCHAINEMENT**

Une troupe parisienne, direction A. CHARTIER, donnera sur notre scène

**LE PREMIER MARI DE FRANCE**

Comédie en 4 actes, d'Albin Valabrègue  
 Il n'est pas un vrai cadurcien qui puisse se dispenser d'aller au théâtre ce soir-là

**Opinion des journaux**

*Le Figaro*. — Voici pour les Variétés, un franc succès. Il n'y a pas de théorie ou « d'état d'âme » qui tienne : en France, quand un vaudeville est gai, on rit, et lorsqu'on a ri, on est non seulement désarmé, mais content. Le mot seul de fou rire dit la chose. C'est la victoire de la rate sur le cerveau.  
 Henry FOUQUIER.

*Le Petit Journal*. — On a bien ri hier soir aux Variétés. C'est devant une salle comble que s'est faite avant-hier la réouverture du théâtre des Variétés, avec le *Premier Mari de France*, dont le succès est loin d'être épuisé.

*Le Temps*. — Nous avons eu plaisir à revoir sur une affiche de théâtre le nom de M. A. Valabrègue. Il possède une qualité dont je fais le plus grand cas. Il est gai ; ce n'est pas un petit mérite que de faire rire un public.  
 Nous avons beaucoup ri au vaudeville, qu'il vient de nous donner aux Variétés, le *Premier Mari de France*.

Il y a surtout un dialogue où abondent les saillies plaisantes qui ont toutes un je ne sais quoi de bon enfant. Nous étions lancés ; nous avons ri jusqu'au bout et le rideau est tombé au milieu d'applaudissements universels. F. SARCEY.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**FÊTES DU CARNAVAL 1894**

Billets d'Aller et Retour à prix réduit

A l'occasion des Fêtes du Carnaval les Billets d'Aller et Retour à prix réduits, prévus par le Tarif spécial G. V. n° 2, qui seront délivrés les Samedi gras, Dimanche, Lundi et Mardi gras (3, 4, 5 et 6 février) seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du Mercredi des Cendres (7 février).  
 Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME du 28 JANVIER 1894

de 2 à 3 h. du soir (*Allées Fénélon*)

Le Régiment de Champagne (P. R.) Kelsen.  
 Ouverture fantastique Govaert.  
 Les Amourettes (Valse) Gungl.  
 Lakmé (Fantaisie) Léo Délibes.  
 Mathilde (Polka) Jacob.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 21 au 27 Janvier 1894

**Naissances**

Aymeric Pierre, rue Fénélon, 8.  
 Séguy Paule, rue St-André.  
 Cazaly Jean, rue Fénélon, 2.  
 Alibert Jean-Pierre, rue Clément-Marot.  
 Carrière Louise, rue Lastié, 7.

**Mariages**

Pontenson Pierre, sergent au 7<sup>e</sup> de ligne, et Mispoulié Irma.  
 Destreil Baptiste, cuisinier, et Cassan Marie.  
 Décas Jean, rentier, et Raynal Marie.  
 Lagasque Paul, docteur en médecine, et Jacques Pauline.  
 Blanc Étienne, menuisier-ébéniste, et Dajeau Madeleine, fille de service.

**Décès**

Valet Marguerite, 14 ans, rue Lastié, 28.  
 Mercier Pauline, s. p. 18 ans, (Hospice.)  
 Argente Marie, 74 ans, veuve Dides, rue Nationale, 50.

Pendant l'année 1893, il y a eu à Cahors 198 naissances ; 334 décès ; 79 mariages et 1 divorce.  
 On remarquera qu'il y a eu un excédent de 136 décès par rapport aux naissances.

**AVIS**

M. J. de Laporte, cultivateur à Saint-Médard, a l'honneur d'informer le public qu'il ne paiera pas les dettes que la nommée Marie Thomas, son épouse, pourrait contracter sans son autorisation.

**Conversion sans frais de la**

Rente 4 1/2 %

**LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Agence de Cahors, rue Fénélon, 8,  
 paie dès à présent, sans frais, le coupon de février 1894, contre remise des titres à convertir.

**FAITS DIVERS**

**Cas physiologique**

Un cas physiologique fort rare vient d'être constaté à l'hôpital militaire de Strasbourg.  
 Un soldat en traitement pour une bronchite, et dont la santé avait d'ailleurs été toujours excellente, portait le cœur à droite et le foie à gauche !  
 A cette disposition anormale s'ajoute encore la particularité que la rate se trouve à droite, et que les poumons ont, à gauche, un volume d'un tiers plus fort qu'à droite.  
 Le sujet sera présenté, aussitôt après sa guérison prochaine, à la clinique de la Faculté de médecine de Strasbourg.

On remarque bien souvent que les enfants en grandissant deviennent faibles, malingres et élanés, et on attribue cela à leur croissance ; c'est une erreur complète. Ce n'est pas la croissance rapide qui cause cette espèce de crise, mais l'insuffisance d'alimentation pendant ce laps de temps. Lorsque les enfants sont suffisamment pourvus des vrais aliments qui conviennent à leur âge, ils se développent à tous les points de vue et dans des conditions normales.

L'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue est par excellence l'aliment de l'enfance ; elle fournit à ces jeunes organismes tout les éléments nécessaires à la formation des os et des muscles, et prévient le développement d'une partie du corps au dépens des autres.

L'Emulsion Scott se vend dans toutes les pharmacies et 2, place Vendôme, Paris.

**Dernières nouvelles**

**Au Dahomey**

Les princes et les chefs réunis à Goho, ont élu roi Gouthili, fils de Gléglé, en remplacement de Behanzin.  
 Le nouveau roi a été reconnu par le gouvernement de la République française. Gouthili prêtera son concours pour capturer Behanzin.

Etude de M<sup>e</sup> LASCAZES, notaire  
 69, boulevard Gambetta, à Cahors

**POUR CAUSE DE DÉPART**

Le 1<sup>er</sup> février 1894, à 2 heures de l'après-midi, il sera vendu aux enchères publiques, à Cahors, en l'étude de M<sup>e</sup> Lascazes, notaire, 69, Boulevard Gambetta et par son ministère.

**UN CORPS D'IMMEUBLES**

situé à Cahors, rue de Labarre, numéro 40, à l'angle de la rue de Labarre et de la rue J.-P. Ramel.

Mise à prix : 11,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Lascazes, notaire à Cahors, détenteur du cahier des charges.

On traitera de gré à gré jusqu'au jour de l'adjudication.

La toux est engendrée par une foule de maladies de nature différente, rhumes, bronchites, asthme, grippe ou influenza, pour ne parler que des maladies simples. Quelle que soit son origine, la toux suppose toujours une certaine irritation qui en est la cause première. C'est en calmant cet état d'irritation que la *Pâte de Regnaud* agit favorablement contre ces maladies. Pour en augmenter les effets, quand le mal est invétéré ou très violent, nous conseillons d'employer concurremment le *Sirope de Regnaud*. Le soulagement et la guérison se trouveront ainsi sensiblement accélérés.

Lemeilleur *dépuratif tonique et reconstituant des forces* est la *Tisane Dussolin*, dont on prend une cuillerée à café chaque matin.  
 Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Basées sur le travail et la science, les Piles Suisses, comme tous les produits sérieux, ont conquis rapidement les suffrages du public et ont su le conserver ; elles sont encore aujourd'hui, comme il y a quinze ans, les premières contre les affections de l'appareil digestif.

**PAPIER WLINSI**, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

**LE VIN de G. SEGUIN** Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie ; il convient à tous les tempéraments affaiblis.  
 Paris, 165, rue Saint-Honoré.

**Journal de la Santé**

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE  
 CRÉÉE EN 1884  
**PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES**  
 avec gravures dans le texte.  
 Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.  
**PRIME GRATUITE** : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8<sup>e</sup> en librairie.  
 ANNONCES : UN AN, 6 FR. ; UNION POSTALE, 8 FRANCS. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime.)  
 BUREAUX : 5, B<sup>e</sup> Montmartre, Paris (Téléphone).  
 On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

**PILULES GICQUEL, la Boîte 1<sup>fr</sup> 50**

**ON DEMANDE** DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

**BULETIN FINANCIER**

Les cours varient peu aujourd'hui de ceux de la veille. Le 3 0/0 est à 97.13 et le 4 1/2 fait 104.20. Les fonds étrangers sont très calmes, les fonds russes sont peu animés pour le moment. L'Italien passe de 74.30 à 73.55. Le Turc cote 23.05. Le Hongrois s'échange à 94.7/8, l'Extérieure Espagnole s'inscrit à 62.90. Les établissements de crédit sont moins fermes. La Banque de France fait 4095. Le Crédit Lyonnais se maintient à 775. Le Crédit Foncier vaut 1025. Les cours de nos grandes Cies sont toujours très élevés et les actions très en faveur. Un grand calme règne sur les valeurs industrielles.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

LA REVUE UNIVERSELLE, 10, rue Saint-Joseph, Paris, publie dans son numéro du 20 Janvier : La culture dans le Dakota. — Les projets électriques à Chicago. — Appareil à éviter les accidents dans les usines. — Boussole pantométrique. — Pétrisseur mécanique. — Les substances ignifuges. — Verseau de sûreté. — Poupée valseuse. — Carabine à air comprimé. — Cuisine à l'électricité. — Traçage en l'air. — Tournage du bois. — Pneumatique Ducasble. — Chambre à air. — Roue élastique. — Enseignement photographique. — Le Caucase. — Les irrigations en Amérique. — Les chancre des arbres. — Tares du cheval. — Fleurs nouvelles. — L'Iris. — Un parasite du maïs. — Catalogue-Causerie. — Liste générale des brevets français. — Revue des publications étrangères.

Abonnements : Un an 15 fr. Etranger, 18 fr. Numéro spécimen, 0 fr. 30. Abonnement d'essai de trois mois, 2 fr. 50.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1104<sup>e</sup> livraison (27 janvier 1894). — Texte : Terre de Fauves, par Pierre Maël. — Les secrets de la Prestidigitation : La Presse magique, par St-J. de l'Escap. — La chasse, par Charles Diguët. — Le raisin d'hiver. — Mabel, par le commandant Stany. — La Toge et le Pallium en Gaule, par Mme Barbé. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, Zier, etc. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1725<sup>e</sup> livraison (27 janvier 1894). — La Sicile, impressions du pré-

sent et du passé, par M. Gaston Vuillier. Voyage exécuté en 1893. — Texte inédit. — Treize dessins de G. Vuillier, gravés par Devos, Rousseau, Ruffe et Barbant. — Chaque numéro, 50 cent.

Dans la 4<sup>e</sup> livraison du TOUR DU MONDE, consacrée à la Sicile, M. Gaston Vuillier accentue ses révélations sur la « Mafia » et nous dévoile l'« Omertà », son complément, état d'âme particulier aux Siciliens, qui témoigne d'un sentiment chevaleresque extraordinaire. En nous donnant des exemples de sa générosité sauvage, il nous fait admirer ce fier peuple qui, conservant les vertus antiques, professe le mépris de la mort.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 13 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

On nous saura certainement gré de signaler dans la 452<sup>e</sup> livraison de la Grande Encyclopédie, parue cette semaine, les biographies fort intéressantes du fameux milliardaire américain Jay Gould, par M. A. Moireau; du colonel Goulier, par M. P. Marin; du regretté Gounod, par M. H. Lavoix (c'est une page savante et émue qui honore l'Encyclopédie); de Gouverneur Morris par M. H. Monin; du peintre Goya, par M. P. Lefort. Dans le même fascicule on trouvera une importante étude sur le Goût, traitée au point de vue de l'esthétique par M. H. Marion et au point de vue de l'anatomie et de la physiologie par M. le Dr H. de Varigny; une excellente monographie de la Goutte, cette maladie si répandue, par le Dr A. Coustan; enfin un article de M. Ch. Grandjean, d'une érudition très sûre en sa sobriété, sur les Gouverneurs des Colonies, depuis les origines de la colonisation jusqu'à nos jours.

Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. Lamirault et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 25 janvier 1894 : La bille d'Acajou-Cedra : J. Poisson. — Les uniformes de l'Ecole polytechnique : Albert de Rochas. — Histoire d'un feu d'artifice : G. Mareschal. — Causes de la chute de la foudre sur les arbres. — Conservation du lait à l'état frais : A.-M. Villon. — Exploration souterraine dans le Jura : Edmond Renaud. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 25 janvier 1894 : Ch. de Villedeuil. — Récréations scientifiques : Henri Coupin.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (Supplément 9 de la Nature) Cours et conférences. — Informations. — Boîte aux lettres. — Récréations mathématiques. — Hygiène et santé.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G. Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille. Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil. Echarpes pour maîtres et adjoints. EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents **INNOCUITÉ PARFAITE**

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcoulié.

PRIX MODÉRÉS

Ne demandez chez votre Epicier que du



**TAPIOCA RILS**

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

1894

**ANNUAIRE**

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF

DU


**DÉPARTEMENT DU LOT**

Publié avec l'autorisation de M. le Préfet

PAR

MM. LES CHEFS DE DIVISION

DE LA PRÉFECTURE



SE TROUVE :

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

CAHORS

IMPRIMERIE L. LAYTOU, 34, RUE DU LYCÉE

1894

A Vendre

DE SUITE

500 mètres cubes chène débité en charpente, ayant servi aux cintres du pont d'Argentat (ouverture des arches 33 mètres.) Un solde de 2,000 mètres carrés parquet chène de 25 et 28 mm d'épaisseur. Vente de bois de chauffage chène, provenant de débris de scieries, par wagon complet rendu sur wagon :

Laroquebrou...	11 fr. la tonne.
Aurillac.....	13 —
Brive.....	14 —
Cahors.....	15 —
Libourne.....	17 —
Bordeaux.....	18 —
Rodez.....	16 —
Périgueux.....	16 —

Fabrique de Moulures, Parquets et Charpentes chène. S'adresser à M. FILLIOL jeune, Tulle.

A Vendre

IMPRIMERIE ayant un Journal politique et vinicole dans un chef-lieu d'arrondissement. 56<sup>e</sup> années d'existence, le tout en plein rapport. S'adresser au Directeur du Médocain à Lesparre-Médoc (Gironde).

**GUERISON**

Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ÉZÉMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MÊME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins célèbres.

Le traitement est absolument sans danger, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELON (S.-et-M.). Consult. gratuites par correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**H. ESCURET**

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints

Vitrierie

Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres

Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

PURGATIFS et DÉPURATIFS

ENGORGEMENTS d'INTESTINS, Constipation, Migraine, Congestions, etc.

TRÈS CONTREFAITS ET IMITÉS SOUS D'AUTRES NOMS

Exiger les Veritables

avec l'ÉTIQUETTE ci-jointe en 4 COULEURS et le nom du Docteur Franck

1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 gr.); 3 fr. la Boîte (105 gr.)

Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES